

SEANCE DU 11 JUILLET 2011

L'an deux mil onze, le onze juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, maire

Présents : M DUEZ Mmes CHATEAU – CLEMENCEAU - JANVIER ESPINOLA
MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER – ARCHAT - GOURDON

Excusés Mme CHARLASSIER pouvoir à M MOURLOT
 Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHATEAU
 M. TREMBLO pouvoir à M. DUEZ
 M GRENIER pouvoir à M ARCHAT

Absents : Mme LEVY DUMAS et M. LEVY

Secrétaire de séance M. VILLENEUVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 JUIN 2011

Le compte rendu de la réunion du 20 juin 2011 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale se prononce comme suit :

- Avis sur la proposition de fusion des syndicats hydrauliques

Le Conseil approuve par 13 voix l'amendement et demande de le soumettre au vote de la CDCI (suppression du syndicat des Quenouilles – regroupement du SIAR et syndicat du Moron – reprise du syndicat de la Livenne par la Communauté de Commune de l'Estuaire)

- Avis sur l'eau et l'assainissement

Le Conseil par 12 voix pour et 1 abstention, émet un avis défavorable au projet de fusion tel qu'il est présenté et dans les délais annoncés,

Rappelle que le Syndicat Intercommunal des Eaux du Blayais a déjà lancé la démarche concernant l'extension de ses compétences pour l'étude du traitement des matières de vidanges, des boues, sables et graisses des installations d'assainissement non collectif et collectif,

Rappelle que le Syndicat Intercommunal des Eaux du Blayais propose d'engager une concertation avec les communes adhérentes afin d'étudier avec elles les possibilités éventuelles d'extension des compétences du syndicat à l'assainissement collectif et non collectif, et qu'il se propose de mener une réflexion sur la question de la mobilisation des ressources en eau pour la couverture du risque incendie et d'autres usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable,

- Avis sur le syndicat d'électrification

Le Conseil par 11 voix pour et 2 abstentions, émet un avis défavorable sur le projet tel que proposé par Monsieur le Préfet et demande le maintien du SIE du Blayais dans le cadre de la concertation initiée par l'Etat en vue de la réforme de l'intercommunalité, eu égard aux arguments évoqués dans la délibération afin de pérenniser un service public de l'électricité de proximité et de qualité.

- Avis sur la fusion des 5 Communautés de Communes

Le Conseil par 12 voix pour et 1 abstention, refuse la fusion des 5 intercommunalités et approuve l'amendement et de demande de le soumettre au vote de la CDCI (l'ensemble du territoire étant couvert en intercommunalités de taille pertinente plus de 5 000 habitants, il apparaît cohérent de conserver les cinq CDC).

- Avis sur les RPI

Le Conseil par 13 voix pour, ne souhaite pas s'initier dans le problème des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, et laisse libre choix aux représentants des structures.

- Avis sur les Syndicats du Collège et des Lycées

Le Conseil par 12 voix pour et 1 abstention, souhaite la suppression des syndicats du Collège et des Lycées.

TARIF DU TICKET DE CANTINE ET DE GARDERIE

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil d'augmenter le prix du ticket de cantine chaque année. Après discussion, le Conseil souhaite que le ticket passe de 1,88 € à 1,95 € pour une question d'arrondi et demande que le prix reste bloqué sur deux ans.

Le prix du ticket de garderie passera de 0,57 € à 0,60 € et ceci à compter du 5 septembre.

ADDITIF AUX REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire signale que de nombreux cendriers ont été installés autour de la salle municipale et demande que soit notifier à chaque personne qui loue de rendre les abords propres.

ASSAINISSEMENT

Suite à la visite des représentants de la SAUR et des élus à la station d'épuration, il a été constatés quelques problèmes relatif aux lits de séchage des boues. La solution serait de faire un lit de roseaux dans 2 bacs en bétons. Des devis sont demandés pour réaliser ce projet.

AGGLOMERATION DE « GALACRE »

Le 7 juillet une réunion avec le Conseil Général, et le Centre Routière de Blaye a eu lieu à « Galacre » pour définir l'implantation d'un abris bus. Après discussion, il a été décidé de classer « Galacre » en agglomération. Monsieur le Maire soumet cette proposition au Conseil qui donne son accord.

Monsieur VILLENEUVE informe le Conseil que le radier pour l'abris bus sera réalisé fin juillet - début août.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil que tous les travaux sont terminés. A savoir :

- Les peintures de la classe de Mme ACHUCARRO
- la toiture du préau
- les travaux de voirie.
-

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du service sanitaire suite à l'inspection réalisé à la cantine au mois de mai. Il est demandé que le prestataire de service affiche l'origine de la viande bovine ainsi que la réalisation de quelques travaux de peinture dans la réserve.

Monsieur le Maire fait le compte rendu du contrôle de l'URSSAF. A retenu une seule observation sur les indemnités du Commissaire Enquêteur du PLU qui seraient soumises à cotisations et contributions sociales. Le Maire répondra à l'URSSAF pour dire son désaccord sur ce sujet de taxation.

Monsieur le Maire informe le Conseil du départ de Monsieur le Sous Préfet de Blaye pour la ville GAP.

La séance a été levée à 21 heures 10

Prochaine réunion le 11 juillet à 19 heures